



PRÉFET DE LA MARTINIQUE



Collectivité
Territoriale
de
Martinique



Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 19 février 2015

Communiqué de presse

Semaine de lutte contre le Zika Tolérance zéro contre le moustique ! Soyons tous responsables !

Depuis le 20 janvier 2016, la Martinique est confrontée à l'épidémie de Zika. Comme vous le savez, dans ce contexte, la mobilisation de tous est nécessaire pour lutter contre cette épidémie.

Fort des retours d'expérience à la fois des épidémies de Dengue, de Chikungunya et de Zika (Polynésie française), il apparaît que la destruction des gîtes larvaires (les eaux stagnantes) soit la meilleure façon de lutter contre la prolifération du moustique porteur de virus.

Une semaine de mobilisation "lutte contre le Zika" est programmée du samedi 20 au samedi 27 février 2016. Cette semaine a été présentée officiellement par le préfet, le DG de l'ARS, le président du conseil exécutif de la CTM et le représentant de l'association des maires mercredi 17 février 2016.

Cette opération a pour objectif d'éliminer le maximum de gîtes larvaires présents dans les habitations, les quartiers, ou encore dans les entreprises, et de contrer le développement des maladies vectorielles.

Lutter contre l'épidémie du Zika : c'est possible !

La population martiniquaise est ainsi invitée à rejoindre sur le terrain les équipes de leur commune ou encore à mener en famille, entre voisins, entre amis ou entre collègues une série d'actions participatives à travers des gestes simples tels que :

- Vider, sécher ou couvrir les plans d'eau, véritables nurseries pour les moustiques ;
- Remplir de sable ou de terre les surfaces creuses (pneus, dessous de pot à fleurs, etc.) ;
- Vérifier le bon écoulement des gouttières ;
- Supprimer les détritiques à l'intérieur et à l'extérieur des maisons ;
- Brosser les surfaces en contact avec l'eau pour écraser les œufs potentiels.

Pour rappel, plus de 6050 Martiniquais ont contracté le Zika depuis Décembre 2015.

Contacts réservés aux médias :

Préfecture : Nathalie CHAMPLONG : 06-96-28-34-42 - nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr

CTM : Nathalie HIERSO : 06-96-21-87-76 - NATHALIE.HIERSO@CTM.MQ

ARS : Dimitri ZECLER : 0696292261 - dimitri.zecler@ars.sante.fr